



GDSA ardèche

Groupement de Défense Sanitaire
des Abeilles de l'Ardèche

<https://gdsa-ardeche.com/> • Bulletin JANVIER 2024



Transmettre l'apiculture...

ÉDITORIAL

2023, une année intense ! Beaucoup de belles perspectives pour 2024 !

Vous le découvrirez en lisant ce bulletin, l'activité du GDSA07 a été très intense en 2023, avec des formations au maximum de leur capacité d'accueil, des journées ouvertes à tous (AG et journée d'automne) avec des intervenants de qualité abordant des sujets importants, des services proposés de plus en plus nombreux. Tout cela avec une cotisation maintenue volontairement à un niveau très bas pour que chaque apiculteur puisse adhérer quel que soit son nombre de ruches et bénéficier de nos nombreux services. Le seul motif pour ne pas adhérer au GDSA07 serait de ne pas nous connaître...

Alors, n'hésitez pas à informer tous vos amis apiculteurs qui ne nous connaîtraient pas encore afin qu'ils aient accès aux informations et services proposés.

Pour nos abeilles, dans l'ensemble, la saison 2023 s'est bien déroulée, avec un printemps précoce, la pluie au bon moment pour éviter la sécheresse tant redoutée jusqu'au début de l'été et assurer de belles récoltes. La suite de la saison fut plus compliquée, avec de fortes chaleurs qui ont parfois compliqué les récoltes et ont fait souffrir nos abeilles. La pluie est arrivée au bon moment en septembre pour assurer une bonne miellée et pollinée sur le lierre et relancer l'activité des colonies lorsque les frelons asiatiques et les varroas n'étaient pas trop présents.

Nous savons par vos témoignages que beaucoup parmi vous ont perdu des colonies dès cet automne et sont découragés. Depuis deux ou trois ans, beaucoup renoncent à l'apiculture, découragés par les difficultés liées au changement climatique, aux varroas et à la pression des frelons en arrière-saison. Gardons le moral ! Croyons aux capacités

➔ Pour des conseils personnalisés, n'hésitez pas à vous adresser à votre Association GDSA de l'Ardèche.



de résilience de la nature et de nos abeilles en particulier et prenons plaisir à pratiquer l'apiculture, saine activité qui nous aide à faire abstraction du marasme ambiant.

Nous vous souhaitons pour 2024 d'avoir l'énergie et la santé pour réaliser tous vos projets et pratiquer l'apiculture avec sérénité. Restez informés tout au long de l'année via le site internet et la page facebook. N'hésitez pas à nous solliciter et nous faire part de vos attentes.

Nous vous espérons nombreux à l'Assemblée Générale le samedi 24 février à Aubenas. Nous y aborderons entre autres le sujet oh combien important de la qualité des cires.

Excellente année 2024 à toutes et tous.



Photo de couverture : © Philippe PEREYRON

FRELON ASIATIQUE : 2023 ANNÉE RECORD !

Pour rappel, en 2018, première année d'utilisation de la plateforme lefrelon.com, nous avons approché les 1000 nids répertoriés dont un peu plus de 50 % avaient été détruits. Après une année 2019 calme, de 2020 à 2022, les chiffres fluctuaient entre 600 et 800 nids.

Dès le mois d'août, nous étions à plus de 150 nids au-dessus du chiffre de 2018 et nous avons maintenu cet écart jusqu'à maintenant. Nous allons donc très probablement dépasser les 1100 nids pour l'année 2023, dont environ 700 auront pu être détruits (moins de 65%).

Si on compare les cartes 2018 et 2023, on voit que les frelons ont un peu progressé en nord Ardèche et en moyenne altitude, en particulier sur le secteur Aubenas et Sources et Volcans mais que la densité de nids n'a pas considérablement évolué entre temps.

Il apparaît néanmoins que le long du Rhône, le nombre de nids se maintient à une densité élevée malgré les moyens mis en place et l'implication des communautés

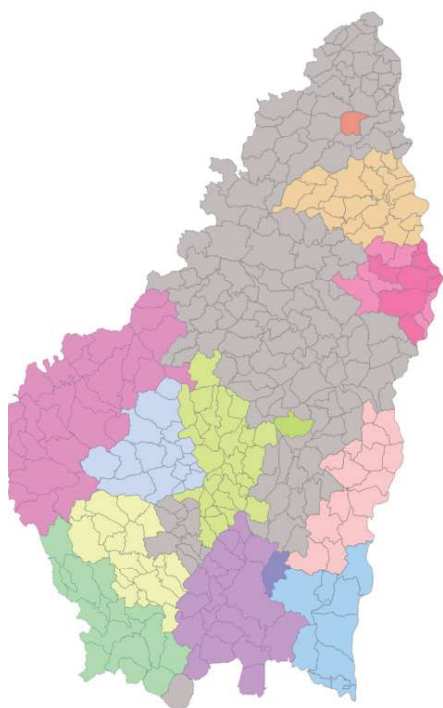
de communes. Les communes riveraines du Rhône entre Tournon et Saint Just d'Ardèche totalisent à elles seules un quart des signalements. Cela n'a rien d'étonnant quand on constate le nombre de nids non détruits sur l'autre rive.

Que souhaiter en 2024 ? Que de nouvelles communautés de communes s'impliquent (il en reste 8 à convaincre). Que la population soit davantage informée et que les nids soient recherchés plus activement pour permettre le maximum de destructions avant novembre. Il faut maintenant intégrer la recherche des nids tout comme on a intégré l'obligation de traiter les ruches contre le varroa. Il en va du maintien de nos ruchers.

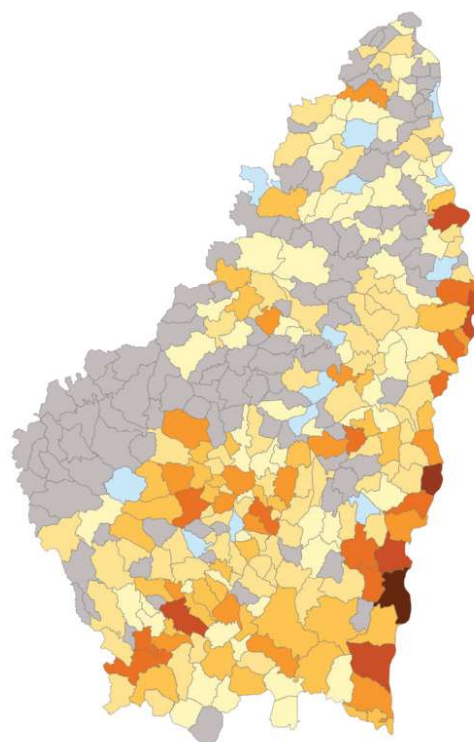
Pascal BINON et Christophe Moins



➔ N'hésitez pas à vous inscrire sur lefrelon.com



Les zones colorées sont celles disposant d'une aide financière



Répartition des nids saison 2023

LE RUCHER FAIT PEAU NEUVE

Le rucher école a longtemps été caractérisé par des ruches et des Mini + au même endroit. Depuis quelques années, un projet de séparation est à l'étude et depuis le mois d'octobre ce projet est devenu réalité!

Mais changer les Mini + de place, sans repenser la haie, était inimaginable...

Certes les Pyracanthas remplissaient entièrement leur rôle puisque même les apiculteurs avaient parfois du mal à accéder aux ruches mais ils étaient devenus un peu trop envahissants et leur entretien trop compliqué.



Pour ce faire, Philippe Pereyron et Cathy Boucant se sont rapprochés du Pradel et de la direction pour avoir un accord et obtenir un terrain supplémentaire à côté du rucher école.

Le directeur du Pradel a tout de suite été d'accord sur ce point avec des premiers aménagements qui ont été effectués : nettoyage du site du futur rucher Mini + et enlèvement des bûches stockées sur place.

Les premiers travaux ont été effectués sur deux jours par quelques membres du Conseil d'administration et des adhérents venus en renfort. Nous les remercions chaleureusement.

- La première journée a consisté à débroussailler et arracher la fameuse haie de Pyracantha puis de mettre en place des piquets d'une hauteur de 2.50 m de haut (tous les 2 mètres linéaires).

- La deuxième journée a été utilisée pour la mise en place d'un brise-vue d'une hauteur de 2 m de type filet anti-grêle.

La prochaine étape sera la plantation : environ 120 plantes vont être installées !

Cet aménagement paysager est encore à l'étude mais il a été déjà longuement réfléchi et étudié par notre ami Pascal Binon, passionné des plantes et très connaisseur des espèces végétales locales et mellifères. Il possède un grand nombre de plantations qu'il pourra proposer au GDSA07.

Mais peut-être cet aménagement sera-t-il finalisé quand ce bulletin sera publié. C'est ce que nous aimerions car nous avons hâte !

Les objectifs de cette haie végétalisée sont nombreux car elle aura plusieurs fonctions : elle va être destinée à renforcer la clôture du rucher, servir de brise vue ou de brise vent mais elle va aussi avoir l'intérêt d'attirer les insectes (en particulier nos chères abeilles) et d'apporter de la nourriture pendant une longue période de l'année.

Une haie mellifère en 3 parties

Pascal Binon a pensé un aménagement paysager qui pourrait se faire en plusieurs parties distinctes ;

- Plantation d'une haie mellifère (espèces dites urbaines et locales),
- Plantation d'une haie fruitière constituée d'espèces classiques ou moins connues et qui pourrait séparer les 2 parties du rucher,
- Plantation de plusieurs arbres mellifères formés en hautes tiges dans le rucher pour apporter une ombre légère, sans contraintes d'entretien.



PROCHAINE ÉTAPE : LA PLANTATION !

Il est prévu d'implanter de façon rectiligne, à des distances régulières, des persistants, puis de même des arbustes caducs destinés à constituer la densité de la haie, puis de compléter en léger décalé par des arbustes au moins grand développement.

Enfin, pour délimiter la haie, il est prévu d'implanter des plantes mellifères basses.

Pour l'arrosage des plantes, une cuve de stockage d'eau d'un volume de 1 m³ sera installée à proximité.



Pascal Binon proposera en parallèle de la future journée de plantation, une journée botanique avec une présentation des espèces végétales, journée qui sera ouverte aux adhérents.

Il nous a également semblé important que cet aménagement paysager soit aussi accompagné d'une réflexion sur l'aspect pédagogique de ces plantations avec la réalisation de panneaux de présentation des plantes avec le nom, hauteur, floraison pour les abeilles.

Et qui sait ? Peut-être qu'un prochain atelier pour effectuer les panneaux sera organisé...

Bref, des journées de plantations, de journées botaniques, d'ateliers en perspectives et nous vous attendons nombreux!

Christine Eon et Géraldine Schneider

NOS ACTIVITÉS

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Pascal BINON
04.75.40.22.86
07.85.93.06.37
pascal.binon@orange.fr

Pour toutes nos activités, nous recensons vos souhaits. Le moment venu, vous serez prévenu individuellement sur le déroulé.

*Je me suis inscrit-e
pour participer
à un ou plusieurs
ateliers...
Je recevrai
un mail d'info*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Le samedi 24 février 2024

Lycée Agricole Olivier de Serres
Quartier Saint-Martin

07200 AUBENAS

À NOTER
L'AG est à
Aubenas

9:00 Accueil formalités, inscriptions, cotisation, café

9:30 Assemblée Générale

- Compte rendu d'activité
- Rapport moral
- Rapport financier
- Vote

11:00 Le frelon asiatique bilan 2023 et perspectives.

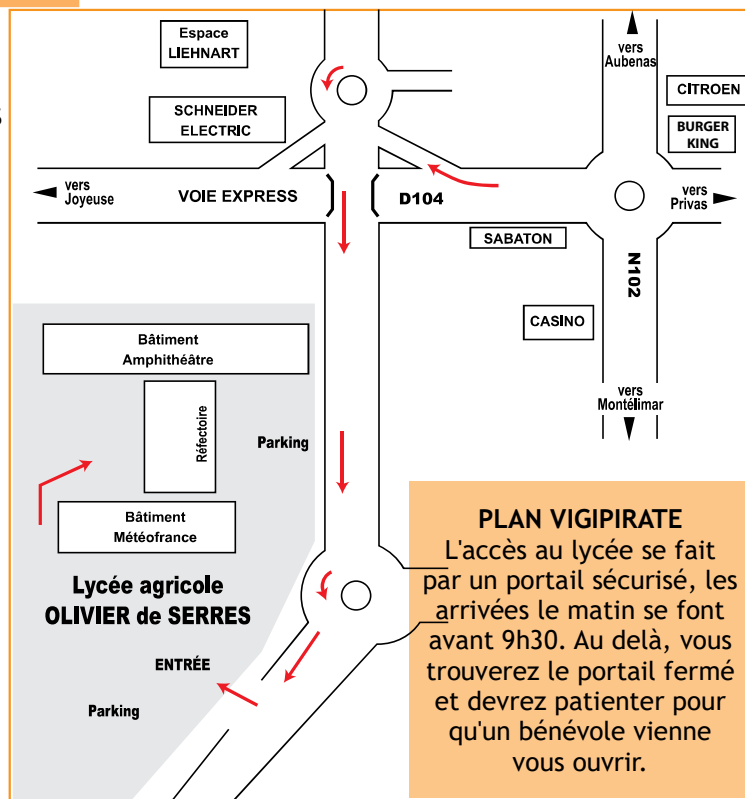
11:30 Distribution cire Distribution de l'achat groupé de cire.

12:00 Apéritif offert par le GDSA07

12:15 Déjeuner pris sur place

14:00/16:15

Intervention de Thomas Mis et Cyrille Remuaux de la SARL Remuaux Apiculture. La cire d'abeilles: les difficultés d'approvisionnement face à la forte demande. Le processus de fabrication de la cire gaufrée/les techniques visant à en optimiser la qualité. Incidence des pratiques apicoles sur la qualité des cires collectées.





Groupement de Défense Sanitaire
des Abeilles de l'Ardèche

ADHÉSION 2024 GDSA-Ardèche

Nouvelle adhésion Renouvellement

Cotisation	ou	<input type="checkbox"/> 12,00 €
Cotisation avec soutien + 3 €		<input type="checkbox"/> 15,00 €

➔ La cotisation donne droit aux tarifs préférentiels sur les abonnements, la taxe éco-emballage, les assurances, l'accès aux stages et ateliers et à tous les autres services du GDSA07.

RUCHER ÉCOLE Cours au Pradel	Cycle "initiation et perfectionnement"	180,00 €	complet
	Stage "gestion des mini-plus"	35,00 €	_____
	Cycle "élevage de reines"	110,00 €	_____

Je souhaite également être recontacté pour participer aux ateliers suivants :

Atelier cire Valorisation des miels Apithérapie Traitement hivernal

	Quantité	Prix unitaire	
COTISATION ASSURANCE année civile 2024	Garanties Responsabilité civile (RC) + protection juridique (PJ)	ou	<input type="checkbox"/>
	Garanties RC + PJ + Dommages		
	Nombre de ruches _____ x	0,23 €	_____
	Nombre de ruches _____ x	2,93 €	_____

TAXE ÉCO-EMBALLAGE	Nombre de ruches _____ x	0,07 €	_____
---------------------------	--------------------------	---------------	-------

Si l'apiculteur souhaite souscrire une assurance ou à la taxe éco-emballage, il doit le faire pour la totalité de ses ruches.

		tarif public	tarif GDSA07
ABONNEMENTS REVUES	Santé de l'Abeille	26,00	<input type="checkbox"/> 20,00 €
	Abeilles et Fleurs	41,00	<input type="checkbox"/> 36,00 €
	L'abeille de France	39,00	<input type="checkbox"/> 33,00 €

Chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche, à adresser avant le 31 mars 2024 à :

Christine EON
147 chemin de Javelas
07150 VALLON PONT D'ARC

Additionnez les montants des lignes précédentes

TOTAL	_____
--------------	-------

NOM / Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Nbre de ruches :
Adresse mail :	
En adhérant, j'autorise le GDSA07 à utiliser les photos prises lors des stages, journées techniques et animations sur lesquelles je serai présent pour sa communication. Je refuse en cochant cette case <input type="checkbox"/>	



Assemblée Générale le samedi 24 février 2024

BON POUR POUVOIR

Remplissez et envoyez le bon pour pouvoir à Christine EON, 147 chemin de Javelas, 07150 VALLON PONT D'ARC, **avant le 9 février 2024**

Je (soussigné-e) :

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

ne pourrai être présent-e et donne pouvoir à :

NOM / Prénom :

pour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du GDSA-Ardèche le samedi 24 février 2024 (cotisation à jour).

Écrire la mention "lu et approuvé" Signature :

Date :



Assemblée Générale le samedi 24 février 2024

RÉSERVATION - BON DE COMMANDE DES REPAS

À remplir et renvoyer avec un chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche à : Christine EON, 147 chemin de Javelas, 07150 VALLON PONT D'ARC, **avant le 9 février 2024**

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Salade verte, demi-oeuf, fromage, oignons, croûtons / Paupiette de dinde au jus de viande, Ecrasé de pommes de terre / Gâteau au chocolat

Attention : le nombre de repas est limité		TOTAL
Nombre de personnes _____ x	20,00 €	_____

Date : Signature :

RECYCLEZ VOS LANIERES D'AMITRAZE !



Le jour de l'Assemblée générale, pensez à nous ramener vos lanières usagées pour un recyclage respectueux de l'environnement en les déposant dans les bacs bleus prévus à cet effet.

Ce service est également disponible lors de la journée d'automne et les jours de stage au rucher-école.

Une fois pleins, ces bacs sont acheminés à une entreprise de recyclage agréée qui traite ces déchets conformément à la législation.

Vous voulez rejoindre le Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche.

Remplissez et envoyez votre candidature à Christine EON, 147 chemin de Javelas, 07150 VALLON PONT D'ARC, **avant le 9 février 2024**

(Ne peuvent être candidats que les adhérents à jour de cotisation en 2023)

Je (soussigné-e) :

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse mail :

**souhaite faire partie du Conseil d'Administration du GDSA-Ardèche,
et demande à faire partie des candidats à élire lors de l'Assemblée Générale
du samedi 24 février 2024.**

Motivations et compétences :

.....

.....

.....

Écrire la mention «lu et approuvé»

Signature :

Date :



RUCHER ÉCOLE au PRADEL

Domaine Olivier de Serres - 07170 MIRABEL

CALENDRIER 2024

Fév.	24	Samedi Assemblée Générale du GDSA-Ardèche à Aubenas
Mars	02	Samedi après-midi
	09	Samedi
	16	Samedi
	23	Samedi
	30	Samedi
Avril	02	Mardi
	13	Samedi
	23	Mardi
Mai	11	Samedi - stage Elevage de Reines
	18	Samedi - stage Elevage de Reines
	25	Samedi
	28	Mardi - stage Elevage de Reines
Juin	01	Samedi - stage Elevage de Reines
	08	Samedi
	15	Samedi - stage Mini+
	18	Mardi
Juil.	20	Samedi, Récolte de Miel
Août	03	Samedi, Mise en pots + traitements
Sept.	07	Samedi, Mise en hivernage

Le cours 2024 est complet pour le stage "Initiation et Perfectionnement" mais est ouvert pour "l'Élevage de Reines" et "Mini-plus".

Vous pouvez vous renseigner et éventuellement vous inscrire auprès de :

Pascal BINON

Tél. : 04.75.40.22.86 / 07.85.93.06.37

Mail : pascal.binon@orange.fr

- Le stage «Élevage de Reines» quatre journées à l'époque la plus favorable s'adresse à ceux qui ont déjà une bonne pratique apicole. Ce stage a pour objectif de permettre à chacun d'élever des reines et de produire de la gelée royale. Il s'adresse en particulier aux personnes souhaitant augmenter leur cheptel ou en améliorer l'état sanitaire par la sélection et le renouvellement des reines. Ce stage permet également d'améliorer les connaissances de la biologie de l'abeille.

- Le stage «Initiation et Perfectionnement» : treize journées réparties tout au long de la saison apicole s'adresse à des débutants qui veulent créer un petit rucher dans de bonnes conditions, mais aussi à des amateurs souhaitant perfectionner leurs connaissances ou accroître leur cheptel.

L'accent est mis sur le suivi sanitaire et la capacité de maintenir son cheptel sans apport extérieur par des techniques d'élevage à la portée de tous.

- Le stage «Gestion des Mini+» se déroule sur une journée. Il intéressera le petit apiculteur qui souhaite faire un élevage naturel simplifié pour avoir et conserver quelques reines en attente d'utilisation.

Les jours de cours, vous pouvez, sur rendez-vous, venir nous rencontrer pour exposer un problème, demander un conseil ou encore vous procurer des cadres, hausses Dadant, cadrons et mini+.

Le rucher école est composé d'une trentaine de ruches, situé au sein du Domaine Olivier de Serres à Mirabel. Nous y accueillons chaque année une centaine de stagiaires.

☞ Retrouvez les programmes sur notre site internet : <https://gdsa-ardeche.com>
Et les comptes-rendus sur notre page Facebook : facebook.com/GDSA07

Après plus de 40 ans toujours et encore le Varroa

Les médicaments à base d'amitraz (apivar, apitraz, ...) pour le traitement estival destiné à assainir les colonies d'abeilles de façon à relancer un couvain de qualité pour un bon redémarrage en sortie d'hiver sont-ils suffisants ?

A cela peut s'ajouter un été et automne bien sec et une pression du frelon asiatique en Sept.-Oct.-Nov.

Pour ces raisons qui ne sont pas exhaustives, les pertes de ruches peuvent arriver.

Regardons ou nous pourrions agir. Pour cela, nous savons que plus de 50 varroas en janvier c'est plus de 4000 à 6000 en Aout. Si l'efficacité du traitement d'été est de 90 %, il restera environ 400 à 500 varroas à l'issue du traitement. Nous voyons bien, que si nous ne traitons les ruches qu'en période estivale, elles auront des difficultés à survivre. Il faut donc trouver une ou des parades :

- Le renouvellement des cadres permet de limiter la charge virale, tout en évitant un nombre trop important de cellules de faux bourdons, favorables à la reproduction des varroas.

- L'utilisation de cadres à mâles peut permettre de supprimer des varroas en détruisant le couvain avant l'émergence des faux bourdons.

- Le prélèvement de cadres de couvain pour constituer de nouvelles colonies permet aussi de diminuer le nombre de varroas.

- Renouveler les reines permet d'optimiser le dynamisme des colonies. Les colonies ayant de jeunes reines élèvent moins de couvain de mâles.

- Une rupture de ponte (saison froide l'hiver, engagement des reines, miellée bloquante) limite la reproduction des varroas.

Il faut suivre « l'évolution » de la charge des varroas dans nos ruches suite au traitement estival. Au moins deux semaines après la fin du traitement médicamenteux d'été, compter les mortalités naturelles sur les plateaux des ruches qui ont un fond entièrement grillagé, sur une période de 2 à 3 semaines. Faire une moyenne de chute par jour. Si cette moyenne est en dessous

de 0,4 varroas par jour, la colonie est peu infestée et si elle est en dessus de 0,5 varroas par jour, prévoir un traitement dit « d'hiver » à l'acide oxalique.

D'autres méthodes de comptage des varroas existent (par exemple avec du sucre glace) mais celle en chute naturelles est facile à mettre en œuvre. La ruche n'est pas ouverte, et aucune abeille n'est tuée.

Pour rappel, seuls les médicaments ayant une AMM sont utilisables pour traiter les ruches. Oxibee, Varroxal et Apibioxal contenant de l'acide oxalique peuvent convenir pour le traitement d'hiver par dégouttement. En hiver, la sublimation est possible mais demande un équipement (masque, lunettes, gants, sublimateurs) et des précautions spécifiques. Elle n'est pas simple à mettre en œuvre pour peu de ruches. Le dégouttement est plus facile pour opérer et ne présente pas de danger pour l'apiculteur, s'il respecte les précautions d'usage inscrites sur la notice du médicament.

En décembre, la fenêtre d'opportunité est 3 semaines après le 1er gel ou froid ne permettant plus aux abeilles de voler qui provoque l'arrêt de ponte de la reine et 3 semaines plus tard, le couvain probablement éclos. Si nous n'avons pas de gel, le mieux est de traiter vers le solstice d'hiver, soit vers le 21 décembre.

C'est ce qui a été fait au rucher école le 23 décembre en présence de quelques adhérents. Luc et Philippe ont donné les explications sur les médicaments disponibles, le matériel nécessaire et les précautions à prendre, puis ont fait la démonstration du traitement par dégouttement sur le rucher.

Si vous envisagez ce traitement hivernal, pensez à commander le médicament en pharmacie dès ce printemps pour ne pas vous trouver dépourvus lorsque l'hiver sera venu. Il existe plusieurs médicaments à base d'acide oxalique avec des conditionnements pour minimum 10, 15, 30, 50 colonies et plus.

Luc Tauleigne

2023 QUELLE ANNÉE !

L'année des records et des grands travaux.

Les principaux stages au Rucher École au Pradel, Initiation et Perfectionnement, Élevage de Reines, Gestion des Mini Plus et Atelier Cire se sont déroulés comme chaque année, dans la joie de se retrouver, la bonne humeur et le partage des connaissances et des expériences de chacun.

Car oui! Chacun d'entre nous transmet aux autres grâce à ces échanges nourris, passionnés, continus tout au long des journées de stages.

Même les remarques, questions, et observations des « élèves » sont précieuses.

Et nous savons tous, au contact des abeilles, que ce sont elles les maîtresses du jeu. Les seules et dernières décisionnaires.

Quoiqu'on fasse, en pensant faire pour le mieux, ce sont elles qui décident, rectifient, remplacent et parfois se sauvent... Vive les essaims !

Malgré toutes les manipulations que nous leur infligeons, plus ou moins douces, bruyantes, et parfois longues, nos chères amies du rucher ont été résilientes.



Car cette année, elles ont operculé un beau miel blond et savoureux, et nous ont permis une belle récolte :

333 kilos : LE RECORD AU RUCHER ÉCOLE

Les élèves en Initiation et Perfectionnement sont repartis chacun avec 2 pots de miel, pour les remercier de leur travail et de leur implication.

Une partie de la récolte sert au stage Valorisation des Miels.

La cire d'opercules a été fondue et conditionnée - Merci Luc ! - et servira pour le prochain stage Cire.



Quant au cheptel des ruches, nous le développons et améliorons sa génétique grâce au stage Élevage de Reines.

Mais toujours dans l'optique d'optimiser les conditions de travail au rucher, nous nous sommes lancés dans de grands travaux.

La haie de Pyracanthas a été arrachée; avec l'aide d'une pelleteuse, et la motivation sans faille de Luc, Philippe, Jean-Louis, Olivier et l'aide de Guillaume, Olivier et Roland. Merci à tous!

Un brise-vue de 2 mètres de hauteur a été installé, en attendant la plantation de la future haie mellifère. Une nouvelle occasion de se retrouver!

Ainsi le Rucher École du GDSA07 s'agrandit, pour permettre une meilleure circulation autour des ruches, et dédier un emplacement spécifique aux Mini Plus.

Cathy BOUCANT

STAGE VALORISATION DES MIELS 2023 !

Comme l'année passée, avant les fêtes de Noël, nous avons organisé une journée Valorisation des Miels, orchestrée par notre Chef Cuisinier Jean-Luc Charmasson.

Cette année, ce stage s'est déroulé au CFA André Fargier à Lanas.

La direction et les professeurs nous ont accueillis à bras ouverts et nous les en remercions très chaleureusement.

Le labo de pâtisserie était à notre disposition avec tout le matériel professionnel adéquat : robots, fours, cellules de refroidissement, casseroles, plaques, etc...

Dès le matin, après la distribution des 5 recettes nécessaires à nos différentes réalisations, Jean-Luc nous a préparé une magnifique bûche de Noël en nougat glacé, sur un biscuit macaron au miel et amandes, décorée de tuiles dentelles au miel.

Notre dessert pour le repas du midi....
Un délice !!!



Photos : Cathy BOUCANT

Chacun a pu ensuite préparer du nougat blanc aux amandes, noisettes et miel, puis les fameuses guimauves fondantes au miel.

L'ambiance était évidemment très chaleureuse, gourmande et conviviale.

Tout le monde est reparti avec ces douceurs, pour les partager et les déguster en famille.



Notons que le miel utilisé, était bien sûr, celui de notre belle récolte estivale lors du stage Initiation et Perfectionnement.

Les plus gourmands et les plus téméraires ont bien évidemment mis en pratique toutes ces succulentes recettes chez eux, histoire de régaler, qui sait.... peut-être le Père Noël !

Encore un grand merci à Jean-Luc pour sa disponibilité et son professionnalisme.

Un grand merci à la direction et aux professeurs du CFA André Fargier de Lanas pour leur accueil.

Cathy BOUCANT



JOURNÉE D'AUTOMNE

Lors de la journée d'automne du 25 novembre dernier, nous avons eu la chance d'accueillir Etienne Bruneau qui nous a parlé de la fraude dans le miel et du changement climatique. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présents, vous pouvez retrouver les comptes-rendus des 2 interventions sur notre site internet :

<https://gdsa-ardeche.com>



LA RECETTE DU CHEF

Jean-Luc Charmasson, notre Chef Cuisinier, vous propose sa recette :

Plat de Côtes Soja et Miel de Châtaignier

Ingrédients :

- Plat de côtes ou Travers de Porc . 600 à 750gr
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 2 cuillères à soupe de Miel de Châtaignier
- 5 cuillères à soupe de sauce soja
- Fleurs de thym: 1 pincée
- Ail semoule
- Paprika
- Piment d'Espelette

Préparation de la recette :

Dans un saladier mettre l'huile d'olive, le Miel , la sauce soja et toutes les épices : fleurs de thym, ail semoule, paprika, piment d'Espelette.

Mélanger le tout à l'aide d'un fouet.

Badigeonner à l'aide d'un pinceau la pièce de viande, recto, verso, placée dans un plat à rôtir.

Filmer la préparation et l'entreposer 5 à 6 heures au frais.

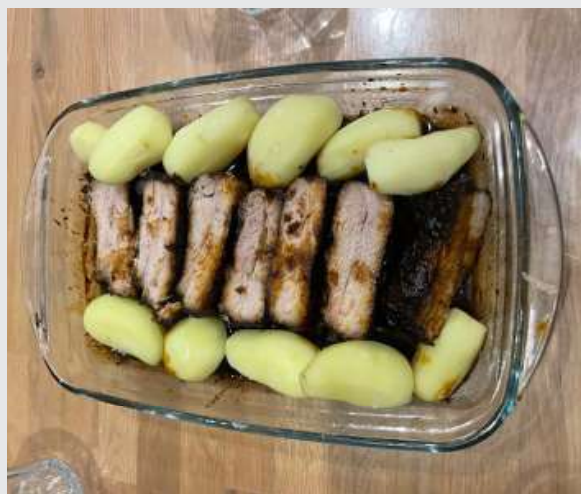
À la sortie du frigo, couvrir hermétiquement de papier alu .

Préchauffer le four à 120 degrés, thermostat 6.

Enfourner et cuire 3 heures. Retourner une fois la pièce de porc en cours de cuisson.

Il ne reste plus qu'à dresser et déguster.

Bon appétit !





ASSURANCES & ACHATS GROUPÉS

1 - ASSURANCES RUCHES

par GROUPAMA

1° option : Responsabilité Civile
+ Protection Juridique = 0.23 €
par ruche et par an.

2° option : La couverture englobe
comme ci-dessus la Responsabilité
Civile et la Protection Juridique +
Dommages = 2.93 € par ruche et par an.

Montant des garanties :

- 46 €/ruche pour ruches
et équipements internes,
- 46 €/ruche pour produit de la ruche,
- 43 €/ruche pour la colonie.

Franchise par sinistre 10% du montant
avec minimum 168 €.

NB : Il n'est pas envoyé de récépissé,
votre versement faisant foi.

**Contrat Groupama
(Suite du N° 11260337 D)
Tél. : 09 69 32 22 32
service CHEPTEL SUD
GROUPAMA SUD**

2 - ACHATS GROUPÉS

Vous avez maintenant pris l'habitude
d'utiliser nos achats de cadres (corps et
hausse) à 1.10 euros (par paquet de 10)
ainsi que les hausses à 12 euros.

Nous avons rajouté dans le
prolongement du stage « Mini + » la
possibilité d'avoir des **cadrons en bois
emboîtables à 15 euros** le paquet de
13.

Possibilité de vous fournir des mini plus
complets à **55€** (nombre limité).

Comme chaque année, nous avons
réalisé un **achat groupé de candi**. Plus
de 80 de nos adhérents ont répondu
présents. La distribution au Pradel
s'est bien déroulée. Vous avez été
bien disciplinés en venant en temps
et en heure retirer vos commandes,
malgré un avertissement tardif lié
à l'incertitude de la livraison par le
transporteur. Nous sommes certains
qu'à l'avenir vous continuerez à
avoir à cœur de faciliter la tâche de
nos bénévoles. Cette opération sera
reconduite cette année.



Rucher-école avant l'arrachage de la haie de pyracanthas. Photo Philippe Pereyron

<i>Président</i>	Philippe PEREYRON 56 Calade des Romarins Les issoux 07600 VALS LES BAINS	06 43 08 62 65 lesissoux@gmail.com
<i>Vice-Présidente</i>	Cathy BOUCANT 772 Chemin de Chalamelas 07150 VALLON PONT D'ARC	06 73 36 77 49 catherine.boucant@gmail.com
<i>Trésorier,</i>	Jean-Pierre DIEL 66 rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES	06 31 77 84 22 jp.diel@orange.fr
<i>Secrétaire</i>	Olivier FLEURY 1123 avenue Marcel Paul 07350 CRUAS	06 82 56 61 42 olivier.fleury0770@orange.fr
<i>Sécrétaire adjointe</i>	Géraldine SCHNEIDER 760 route de Bellevue 07600 VALS LES BAINS	07 61 94 91 79 gschneider@cegetel.net
<i>Trésorière adjointe</i>	Patricia MARIZON 400 rue du Bain 07210 ALISSAS	06 79 63 62 05 pat.marizon@orange.fr
<i>Trésorière adjointe</i>	Christine EON 147 chemin de Javelas 07150 VALLON PONT D'ARC	06 51 80 75 80 eon.christine@laposte.net
<i>Membre</i>	Françoise BORIE-CALLOT Le Soldat 31 chemin de Gadret Labeaume 07260 ROSIÈRES	06 84 07 25 19 f.borie-callot@laposte.net
<i>Membre</i>	Christophe MOINS 1005, rte de l'ancienne gare 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT	06 33 18 80 15 cmoins@gmail.com
<i>Membre</i>	Jean-Luc CHARMASSON 207 avenue des Granges 07150 BESSAS	06 85 20 38 22
<i>Membre de droit</i>	Directeur Départemental de la Direction des Services Vétérinaires de l'Ardèche (D.D.E.T.S.P.P.)	04 75 66 53 00
<i>Présidents d'honneur</i>	Henriette COLENSON, Luc TAULEIGNE, Pascal BINON	

Vérificateurs des comptes du GDSA-Ardèche : **Pierre VOLPE** et **Alain MUSY**

Rappel : Le Siège social de l'association du GDSA de l'Ardèche se trouve chez Philippe PEREYRON

Association GDSA de l'Ardèche : N° Siret : 489 945 832 00033 APE 913 E